

La prescription infirmière

Programme de formation à destination des infirmiers libéraux

Formation de 2 demi-journées (7h)

Contexte

Depuis les arrêtés du 26 juin 2026, les compétences de prescription des infirmières et infirmiers évoluent.

L'exercice de l'infirmier libéral prescripteur nécessite des connaissances actualisées et un véritable « savoir prescrire ». Cet acte est encadré par des règles législatives, réglementaires, déontologiques et conventionnelles. La maîtrise des modalités de prescription et de rédaction de l'ordonnance est un enjeu majeur de sécurisation des pratiques.

La formation vous présente liste des produits de santé et examens complémentaires qui peuvent être prescrits ou renouvelés conformément aux arrêtés du 26 juin 2026. Ils font suite au décret n° 2025-1306 du 24 décembre 2025 introduisant ces nouvelles dispositions.

Kéwalé vous accompagne pour rester informé et actualiser vos pratiques prescriptives.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs

- Expliquer le cadre législatif, réglementaire et conventionnel encadrant l'acte de prescription infirmière
- Mettre en œuvre une prescription infirmière conforme aux arrêtés d'application en vigueur
- Identifier les produits de santé et examens complémentaires pouvant être prescrits ou renouvelés
- Renouveler une prescription de contraceptifs oraux dans le respect des modalités réglementaires
- Prescrire des vaccins en tenant compte du statut vaccinal, la traçabilité et la pharmacovigilance
- Prescrire des substituts nicotiniques recommandés, des antiseptiques et certains dispositifs médicaux d'après l'état de santé et les besoins en soin
- Adapter l'information de prescription pour sécuriser l'usage et favoriser l'adhésion thérapeutique
- Intégrer une prescription infirmière responsable dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques

Compétences visées

- Être capable de maîtriser le cadre réglementaire de la prescription infirmière
- Être capable de réaliser une prescription infirmière conforme aux arrêtés en vigueur
- Être capable de renouveler une prescription de contraceptifs oraux selon la réglementation
- Être capable de prescrire des substituts nicotiniques dans le cadre du sevrage tabagique
- Être capable de prescrire des dispositifs médicaux adaptés à la situation clinique, des antiseptiques et des vaccins
- Savoir informer le patient lors de la prescription
- Être capable d'inscrire la prescription infirmière dans une démarche qualité, de gestion des risques et en considérant le rapport efficacité/coût

Contenu du programme

Jour 1

Matin

- Histoire de la prescription infirmière et évolution législative
- Cadre réglementaire et conventionnel
- Arrêtés en vigueur dont les plus récents (26 juin 2026)
- Règles générales de prescription/ rédaction d'une ordonnance / mentions obligatoires
- Produits de santé et examens complémentaires pouvant être prescrits ou renouvelés conformément aux arrêtés du 26 juin 2026
- Vaccins : cadre légal, traçabilité et pharmacovigilance
- Contraceptifs oraux / renouvellement en lien avec l'ordonnance médicale originale
- Substituts nicotiniques : liste, test d'évaluation de Fagerström, remboursement

Après-midi

- Dispositifs médicaux : liste, dispositifs autorisés
- Antiseptiques
- Information donnée par le prescripteur infirmier : consentement libre et éclairé de la personne
- Bon usage du soin, du produit ou du dispositif prescrit
- Adhésion thérapeutique / observance / les capacités d'autosoins
- Prévenir les risques, effets indésirables et erreurs d'utilisation
- Responsabilité professionnelle
- Principes de la prescription notamment en matière de mise en lien efficacité / coût
- Pertinence, qualité de la prescription : critères
- Protection des données personnelles, conflits d'intérêts
- Exercices : situations cliniques

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec ordonnances analyser et à rédiger.
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses et de nombreuses situations cliniques
- Méthodes démonstratives.
- Méthode expositive avec diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel, avec une documentation scientifique et référencée.
- Méthode d'évaluation avec prétest et post test, questionnaire de satisfaction, débriefing ...